



Collège Le Ruisseau

Direction

Bureau  
Du  
Principal

☎-02 62 39 02 68  
Fax-02 62 39 43 81

Mel :  
ce.9740012v@ac-reunion.fr  
Web :  
<http://college-du-ruisseau.ac-reunion.fr/>

67, rue Hubert Delisle  
97421  
La Rivière  
SAINT LOUIS

## Le livret personnel de compétences (LPC)

Le socle commun de connaissances et de compétences désigne un ensemble de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire pour poursuivre leur formation, construire leur avenir professionnel et réussir leur vie en société.

Ce socle comprend :

1. La maîtrise de la langue française
2. La pratique d'une langue vivante étrangère
3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
5. La culture humaniste
6. Les compétences sociales et civiques
7. L'autonomie et l'initiative

### Simplification :

1. Dans le cas des élèves ne rencontrant pas de difficultés particulières, l'attribution du socle repose uniquement sur la validation des sept compétences, sans que soit exigé le renseignement des domaines et des items du livret personnel de compétences.
2. Lorsqu'il s'avère que l'acquisition d'une compétence est discutée, les équipes pédagogiques ne renseignent que les domaines et non plus les items (26 domaines, pour le palier 3, contre 97 items au total).
3. Une simple attestation de validation des compétences, en une page au lieu des 25 pages du livret actuel, sera adressée aux familles

La maîtrise des compétences est validée *sur pronote* par l'ensemble de l'équipe pédagogique et attestée par le chef d'établissement *lors des conseils de classe*.

Depuis 2011, **la maîtrise du socle commun est obligatoire pour obtenir le diplôme national du brevet.**

Le Principal  
Jean-Luc Macé